



Plus forts ensemble !

Sébastien MORENO

Secrétaire départemental

Montpellier, le 18/01/2017

A Monsieur Le Directeur Académique
des Services de l'Education Nationale
de l'Hérault
31 rue de l'Université
34 000 Montpellier

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale,

Le comité technique Académique vient d'étudier la répartition des moyens accordés par le ministère pour la rentrée 2017.

Dans le cadre des opérations de carte scolaire, et comme vous vous y étiez engagé lors de notre première audience, l'UNSA Education de l'Hérault sollicite de votre part la tenue d'un groupe de travail pour étudier et discuter du projet de répartition des moyens premier degré dans le département de l'Hérault.

Lors de ce groupe de travail, l'UNSA Education souhaite vivement qu'un point de l'ordre du jour soit dédié aux moyens accordés aux décharges de direction et au volant d'attribution des décharges exceptionnelles.

Dans un contexte départemental de carte scolaire favorable, l'UNSA Education de l'Hérault souhaite participer à un dialogue social constructif au service de l'accomplissement des missions de service public de l'Ecole en faveur de la réussite des élèves et de l'amélioration des conditions d'exercice des personnels.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Académique, en mon entier dévouement au Service Public d'Education.

Sébastien Moreno

Secrétaire Départemental UNSA Education 34